

DEPARTEMENT  
DES  
**DEUX-SEVRES**



**VILLE DE NIORT**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 21 DÉCEMBRE 2012**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 42

Convocation du Conseil Municipal :  
le 14/12/2012

Affichage du Compte-Rendu  
Sommaire :  
le 28/12/2012

**Délibération n° D-2012-617**

**TRAVAUX DE RÉNOVATION DES CLAPETS DES VIEUX PONTS - MARCHÉ DE  
TRAVAUX - AVENANT N°1**

**Président :**

**MADAME GENEVIÈVE GAILLARD**

**Présents :**

Madame Geneviève GAILLARD, Monsieur Pascal DUFORESTEL, Madame Nathalie SEGUIN, Monsieur Amaury BREUILLE, Madame Josiane METAYER, Monsieur Jacques TAPIN, Madame Delphine PAGE, Monsieur Jean-Claude SUREAU, Madame Anne LABBE, Monsieur Christophe POIRIER, Madame Nicolle GRAVAT, Monsieur Nicolas MARJault, Madame Chantal BARRE, Monsieur Jean-Louis SIMON, Madame Pilar BAUDIN, Monsieur Frank MICHEL, Madame Annie COUTUREAU, Monsieur Alain PIVETEAU, Monsieur Michel GENDREAU, Monsieur Denis THOMMEROT, Madame Annick DEFAYE, Madame Nicole IZORE, Monsieur Hüseyin YILDIZ, Monsieur Jean-Pierre GAILLARD, Monsieur Bernard JOURDAIN, Monsieur Patrick DELAUNAY, Madame Julie BIRET, Madame Gaëlle MANGIN, Madame Sylvette RIMBAUD, Madame Elisabeth BEAUVAIS, Monsieur Marc THEBAULT, Monsieur Jérôme BALOGÉ, Monsieur Michel PAILLEY, Madame Rose-Marie NIETO, Madame Virginie LEONARD, Monsieur Emmanuel GROLLEAU.

**Secrétaire de séance :** Annie COUTUREAU

**Excusés ayant donné pouvoir :**

Monsieur Gérard ZABATTA, ayant donné pouvoir à Monsieur Michel GENDREAU, Madame Dominique BOUTIN-GARCIA, ayant donné pouvoir à Monsieur Jean-Louis SIMON, Madame Jacqueline LEFEBVRE, ayant donné pouvoir à Madame Elisabeth BEAUVAIS, Monsieur Guillaume JUIN, ayant donné pouvoir à Monsieur Michel PAILLEY, Madame Elsie COLAS, ayant donné pouvoir à Madame Sylvette RIMBAUD, Monsieur Aurélien MANSART, ayant donné pouvoir à Madame Chantal BARRE

**Excusés :**

Madame Blanche BAMANA, Monsieur Alain BAUDIN, Madame Maryvonne ARDOUIN.

**Direction Espaces Publics**

**TRAVAUX DE RÉNOVATION DES CLAPETS DES  
VIEUX PONTS - MARCHÉ DE TRAVAUX - AVENANT  
N°1**

Madame Nicolle GRAVAT, Adjointe au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire

Par délibération du 2 avril 2012, le Conseil municipal a approuvé le marché de travaux pour la rénovation des clapets des Vieux Ponts, cette opération a été attribuée à l'entreprise SA Verchéenne.

Toutefois, les désordres au niveau du perré du parking du Moulin du Milieu se sont accentués entre la procédure de consultation des entreprises et l'intervention proprement dite, au point qu'il s'est avéré nécessaire de missionner un géomètre expert pour mesurer régulièrement le déplacement du perré.

L'objectif de cette surveillance topographique était de permettre à la collectivité d'anticiper la prise de mesures conservatoires d'urgence en cas de rupture de l'ouvrage. Il s'agissait ainsi de prévenir et de protéger les biens et les personnes usagers du parking.

La situation s'est tellement dégradée, qu'il a été nécessaire de procéder à des opérations de confortement préliminaires du perré. Par ailleurs, l'état de dégradation demande aujourd'hui une intervention plus lourde que celle prévue initialement au marché de travaux.

Elle impacte aussi la durée globale du marché. L'entreprise a livré le barrage à trois clapets et la passe à poisson, elle a terminé le rempiètement du perré du Moulin du Milieu et partiellement les murs de soutènement du square Clouzot et des Vieux Ponts.

En 2013 et conformément à l'arrêté préfectoral Loi sur l'eau pris pour l'opération, l'entreprise reviendra avec des installations nautiques, elle terminera les empiètements et reprendra les éléments de maçonnerie des murs des soutènements. Elle procèdera à la réparation définitive du perré du parking du Moulin du Milieu.

Il convient de fixer des prix nouveaux ainsi que des diminutions et des augmentations de quantités dues aux aléas de chantier.

**Marché initial**

	Montant HT	Montant TTC
Tranche ferme	579 200,00 €	692 723,20 €
Tranche conditionnelle n° 1	257 300,00 €	307 730,80 €
Tranche conditionnelle n° 2	209 750,00 €	250 861,00 €
Prestation supplémentaire éventuelle n°1	37 000,00 €	44 252,00 €
<b>Total</b>	<b>1 083 250,00 €</b>	<b>1 295 567,00 €</b>

**Montant de l'avenant**

	Montant HT	Montant TTC
Tranche ferme	+ 80 380,00 €	96 134,48 €
Tranche conditionnelle n° 1	+ 64 000,00 €	76 544,00 €
<b>Total</b>	<b>144 380,00 €</b>	<b>172 678,48 €</b>

Montant après avenant

	Montant HT	Montant TTC
Tranche ferme	659 580,00 €	788 857,68 €
Tranche conditionnelle n° 1	321 300,00 €	384 274,80 €
Tranche conditionnelle n° 2	209 750,00 €	250 861,00 €
Prestation supplémentaire éventuelle n°1	37 000,00 €	44 252,00 €
Total	1 227 630,00 €	1 468 245,48 €

Le présent avenant n°1 représente une augmentation de 13,33 % de la masse initiale du marché, la durée globale du chantier est fixée à 5 mois en 2012 et 4 mois en 2013.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver l'avenant n°1 ;
- autoriser Madame le Maire ou l'Adjointe déléguée à le signer.

**LE CONSEIL  
ADOpte**

Pour : 42  
Contre : 0  
Abstention : 0  
Non participé : 0  
Excusé : 3

Pour Madame le Maire de Niort,  
**Geneviève GAILLARD**  
L'Adjointe déléguée

Signé

Nicolle GRAVAT